

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mars 2023

ACCÉLÉRATION DES PROCÉDURES LIÉES À LA CONSTRUCTION DE NOUVELLES
INSTALLATIONS NUCLÉAIRES À PROXIMITÉ DE SITES NUCLÉAIRES EXISTANTS ET
AU FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS EXISTANTES - (N° 917)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N° 180

présenté par
M. Dupont-Aignan

ARTICLE 1ER D

I. – À l’alinéa 1, supprimer le mot :

« prochain ».

II. – En conséquence, au même alinéa, substituer aux mots :

« les conséquences »

les mots :

« l’impact ».

III. – En conséquence, audit alinéa, substituer aux mots :

« quatorze réacteurs électronucléaires »

les mots :

« dix-huit réacteurs pressurisés à court terme et de douze réacteurs supplémentaires à horizon 2050 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le Gouvernement souhaite construire de nouveaux réacteurs nucléaires, cet effort est salué tant il est indispensable.

Indispensable d'une part, puisque Emmanuel Macron a amplement participé à la destruction de la filière nucléaire française lors de son premier quinquennat.

Indispensable d'autre part, lorsque l'on observe les conséquences catastrophiques de la guerre en Ukraine sur la souveraineté énergétique française. Un seul conflit suffit à mettre un pays à genoux.

Cet amendement vise donc à porter le nombre de réacteurs nucléaires supplémentaires à 30 à l'horizon 2050.